

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service****Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation**Expéditeur :** George Zegarac
Sous-ministre**Date :** Le 9 octobre 2015**Objet :** Message du sous-ministre George Zegarac au sujet du soutien du Ministère à ses partenaires

Je vous écris pour répondre aux préoccupations que vous avez exprimées concernant vos obligations et celles du personnel de votre conseil, compte tenu du climat de travail actuel et de l'éventail des pressions exercées sur vous.

Je sais que vous traversez, toutes et tous, une période difficile et que vous devez assumer des responsabilités supplémentaires, outre l'excellent travail que vous accomplissez tous les jours. Il va sans dire que nos priorités restent, en cette période d'incertitude, le rendement et la sécurité des élèves.

Par conséquent, les cadres supérieurs du Ministère et moi-même avons convenu d'instaurer une *période de pause des affaires normales du Ministère* afin d'alléger la charge des obligations que vous et votre personnel devez assumer. Durant cette période de pause, toutes les initiatives, activités et notes de service non urgentes provenant du Ministère seront reportées.

Cette pause inclut, sans s'y limiter, l'apprentissage professionnel, les consultations, les notes de service et autres directives, de même que toutes les interactions en personne avec le personnel des conseils scolaires, à moins qu'elles ne soient demandées par les conseils scolaires. Les seules exceptions seront les activités ou les communications liées à la sécurité et à l'observation des lois et des règlements, et toutes autres questions urgentes qui pourraient survenir, notamment celles touchant aux relations de travail. Ces activités ou communications exceptionnelles ne pourront avoir lieu qu'une fois que j'aurai consulté la ministre Liz Sandals et que j'aurai donné mon approbation personnelle.

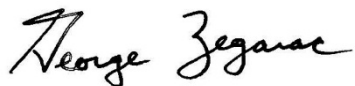
Malgré l'instauration de cette période de pause, notre réunion du CODE aura bien lieu le mardi 13 octobre. Cette pause n'affectera pas non plus les consultations portant sur le financement de l'éducation pour 2016-2017 (Subventions pour les besoins des élèves). Ces dernières auront lieu fin octobre, début novembre. Étant donné les circonstances, nous nous efforcerons cependant de les rendre aussi commodes que possible. Vous aurez, par exemple, la possibilité d'y assister par téléconférence.

La période de pause commencera dès aujourd'hui à 17 h et continuera jusqu'à ce que l'on vous informe du retour à la normale. Le Ministère planifie d'ailleurs un calendrier sensé pour la reprise des activités et des communications, une fois la période de pause levée.

J'apprécie la franchise dont vous avez fait preuve de même que les commentaires fournis par le CODE. Le personnel ministériel et moi-même sommes toujours prêts à vous accorder un soutien, à vous et à votre personnel, en particulier durant des périodes éprouvantes comme celle-ci.

Je vous remercie une nouvelle fois pour vos efforts et votre leadership exceptionnels en ces temps difficiles. J'espère que nous pourrons bientôt reprendre nos activités normales et poursuivre nos efforts conjoints pour réaliser les objectifs de la vision du Ministère, *Atteindre l'excellence*.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



George Zegarac

c. c. Council of Ontario Directors of Education